FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

5in1 cat cleaner

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

5in1 cat cleaner

N° de produit

687018

Identifiant unique de formulation (UFI)

UGPC-0YPF-W10T-DAE7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Additif

Descripteurs d'utilisation (REACH)

Catégorie de produit	La description
	Additives to petrol or diesel fuel

Utilisations déconseillées

Aucune en particulier.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

Maumo International BV
P.O. Box 441
2990 AK Barendrecht
Nederland
+31 (0)180 699234
+31 (0)180 699235
www.maumo.nl

Personne à contacter

Product Safety Department

Courriel

info@maumo.nl

révision

24/01/2023

Version de la fiche de données de sécurité

3.0

Date de la précédente édition

19/09/2022 (2.0)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.
Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Asp. Tox. 1; H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3; H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement
Danger

Mention(s) de danger
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (H304)
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H412)

Conseil(s) de prudence

Générales
Tenir hors de portée des enfants. (P102)

Précautions
Éviter le rejet dans l'environnement. (P273)

Intervention
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. (P301+P310)
NE PAS faire vomir. (P331)

Stockage
-

Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501)

Contient
Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene

▼Autre étiquetage
UFI : UGPC-0YPF-W10T-DAE7

2.3. Autres dangers

Autre
Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. ▼Substances
Sans objet. Ce produit est un mélange.

3.2. Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Remarques
Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	N° CAS: N° CE: 918-481-9 REACH: 01-2119457273-39-XXXX N° index:	90-100%	EUH066 Asp. Tox. 1, H304	
Polyolefin alkyl phenol alkyl amine	N° CAS: N° CE: REACH: N° index:	1-3%	Skin Irrit. 2, H315	
Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene	N° CAS: N° CE: 919-284-0 REACH: 01-2119463588-24 N° index:	1-3%	EUH066 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411	
Alkaryl polyether	N° CAS: N° CE: REACH: N° index:	1-3%	Aquatic Chronic 3, H412	
1,2,4-triméthylbenzène	N° CAS: 95-63-6	<1%	Flam. Liq. 3, H226	[1]

	N° CE: 202-436-9 REACH: N° index: 601-043-00-3		Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 4, H332 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411	
naphtalène	N° CAS: 91-20-3 N° CE: 202-049-5 REACH: N° index: 601-052-00-2	<1%	Flam. Sol. 2, H228 Acute Tox. 4, H302 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	[1]
mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène	N° CAS: 108-67-8 N° CE: 203-604-4 REACH: N° index: 601-025-00-5	<1%	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411	[1]
2-ethylhexan-1-ol	N° CAS: 104-76-7 N° CE: 203-234-3 REACH: 01-2119487289-20-XXXX N° index:	<1%	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 4, H332 STOT SE 3, H335	[1]
cumène;propylbenzène	N° CAS: 98-82-8 N° CE: 202-704-5 REACH: N° index: 601-024-00-X	<0.05%	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H335 Carc. 2, H351 Aquatic Chronic 2, H411	[1]

Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

[1] Limite européenne d'exposition professionnelle.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.
En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la produit. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact visuel

En cas d'irritation oculaire: Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 5 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Ne pas provoquer de vomissements ! Si des vomissements se produisent, garder la tête vers le bas afin que le vomi n'entre pas dans les poumons. Appeler un médecin ou une ambulance. Des symptômes de pneumonie chimique peuvent apparaitre après quelques heures. Les personnes ayant avalé le produit doivent donc être gardées sous observation médicale pendant au moins 48 heures.

Brûlure

Sans objet.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, Méthémoglobinémie (naphtalène)

Ce produit contient des substances pouvant provoquer une pneumonie chimique en cas d'ingestion. Les symptômes de pneumonie chimique peuvent apparaître après quelques heures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :

Les oxydes de carbone (CO / CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evitez le contact direct avec le produit répandu.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc. En cas de fuite dans l'environnement, prévenez aussitôt les autorités compétentes locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les écoulements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomée, et les placer dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement.

Evitez le contact direct avec le produit.

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Les compatibilités en matière de conditionnement

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Température de stockage

Sec, frais et bien ventilé

Store out of direct sunlight.

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

7.3. ▼Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

1,2,4-triméthylbenzène
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 100
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 20
Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 50
Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 250

Hydrocarbons, C9, aromatics
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 1000
Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 1500

naphtalène
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 50
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 10

mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 100
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 20
Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 50
Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 250

2-ethylhexan-1-ol
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 5.4
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 1

cumène;propylbenzène
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 50
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 10
Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 50
Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 250
Observations:
* = Risqué de penetration percutanée.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) 03/2021.

DNEL

1,2,4-triméthylbenzène

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systématiques à long terme - population globale	Dermique	9512 mg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	16171 mg/kg/jour
Effets locaux à court terme - population globale	Inhalation	29.4 mg/m³
Effets locaux à court terme - travailleurs	Inhalation	100 mg/m³
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	29.4 mg/m³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	100 mg/m³
Effets systématiques à court terme - population globale	Inhalation	29.4 mg/m³
Effets systématiques à court terme - travailleurs	Inhalation	100 mg/m³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	29.4 mg/m³
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	100 mg/m³

Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	15 mg/kg/jour

2-ethylhexan-1-ol

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systématiques à long terme - population globale	Dermique	11.4 mg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	23 mg/kg/jour
Effets locaux à court terme - population globale	Inhalation	26.6 mg/m³
Effets locaux à court terme - travailleurs	Inhalation	53.2 mg/m³
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	26.6 mg/m³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	53.2 mg/m³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	2.3 mg/m³
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	12.8 mg/m³
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	1.1 mg/kg/jour

cumène;propylbenzène

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systématiques à long terme - population globale	Dermique	1.2 mg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	15.4 mg/kg/jour
Effets locaux à court terme - travailleurs	Inhalation	250 mg/m³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	16.6 mg/m³
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	100 mg/m³
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	5 mg/kg/jour

Hydrocarbons, C9, aromatics

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	1300 mg/m³

naphtalène

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	3,57 mg/kgbw/day
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	25 mg/m³

PNEC

1,2,4-triméthylbenzène

Voie d'exposition	Durée d'exposition	PNEC
Eau de marines		120 µg/L
Eau douce		120 µg/L
Emission intermittente (eau douce)		120 µg/L
Installation de traitement des eaux usées		2.41 mg/L
Sédiment en eau de marines		13.56 mg/kg
Sédiments en eau douce		13.56 mg/kg
Terre		2.34 mg/kg

2-ethylhexan-1-ol

Voie d'exposition	Durée d'exposition	PNEC
Eau de marines		1.7 µg/L
Eau douce		17 µg/L
Emission intermittente (eau douce)		170 µg/L
Installation de traitement des eaux usées		10 mg/L

Prédateurs	55 mg/kg
Sédiment en eau de marines	28.4 µg/kg
Sédiments en eau douce	284 µg/kg
Terre	47 µg/kg

naphtalène

Voie d'exposition	Durée d'exposition	PNEC
Eau de marines		0,0024 mg/L
Eau douce		0,0024 mg/L

8.2. ▼Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

▼Mesures techniques

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandé. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement indiquées.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours du travail.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

Type	Classe	Couleur	Normes
Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.			

Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes	
Utilisez des vêtements de travail spéciaux	-	-	

Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes	
Caoutchouc nitrile	0,38	> 240	EN374-2, EN374-3, EN388	

Protection des yeux

Type	Normes	
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166	

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique
Liquide

Couleur
Vert

Odeur / Seuil olfactif (ppm)
Solvant

pH
Aucune information disponible

Densité (g/cm³)
0,793 (20 °C)

Viscosité cinématique
Aucune information disponible

Caractéristiques des particules
Sans objet - ne s'applique pas aux liquides.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation (°C)
Aucune information disponible

Le point/l'intervalle (les cires et les pâtes) (°C)
Ne s'applique pas aux liquides.

Point d'ébullition (°C)
>150

Pression de vapeur
1 hPa (20 °C)

Densité de vapeur
Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Température de décomposition (°C)
Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)
>61

D'auto-inflammation (°C)
>200

Inflammabilité (°C)
Aucune information disponible

Limite d´explosivité (% v/v)
Aucune information disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau
Insoluble

n-octanol/coefficient d'eau
Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Solubilité dans la graisse (g/L)
Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

9.2. Autres informations

D'autres paramètres physiques et chimiques
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucune en particulier.

10.4. ▼Conditions à éviter
Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles
Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicité aiguë

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	OCDE 403
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Test	CL50 (4 heures)
Valeur	>5000 mg/m³
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	OCDE 401
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	>5000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	OCDE 402
Espèce	Lapin
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>5000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Polyolefin alkyl phenol alkyl amine
Méthode d'essai	OCDE 402
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>2000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Polyolefin alkyl phenol alkyl amine
Méthode d'essai	OCDE 423
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	>5000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	OCDE 403
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Test	CL50 (poussière)
Valeur	>4778 mg/m³
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	OCDE 403

Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Test	CL50 (vapeurs)
Valeur	>4688 mg/m³
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	OCDE 402
Espèce	Lapin
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>2000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	OCDE 401
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	6318 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Alkaryl polyether
Méthode d'essai	
Espèce	Lapin
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>3000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Alkaryl polyether
Méthode d'essai	OCDE 423
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	>2000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	1,2,4-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Test	CL50 (vapeurs)
Valeur	10200 mg/m³
Autres informations	

Produit/composant	1,2,4-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>3440 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	OCDE 403
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Test	CL50 (vapeurs)
Valeur	>5,6 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	OCDE 402
Espèce	Lapin

Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>2000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	OCDE 401
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	>5000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	OCDE 403
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Test	CL50 (vapeurs)
Valeur	>0,4 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	OCDE 402
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>16000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	OCDE 401
Espèce	Souris
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	533 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	
Test	CL50 (vapeurs)
Valeur	10,2 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>3440 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	>5000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Lapin
Voie d'exposition	Dermique

Test	DL50
Valeur	>10000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	2260 mg/kg
Autres informations	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit/composant	Polyolefin alkyl phenol alkyl amine
Méthode d'essai	OCDE 404
Espèce	Lapin
Durée	
Valeur	Effets nocifs observés (Irritant)
Autres informations	

Produit/composant	1,2,4-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Lapin
Durée	
Valeur	Effets nocifs observés (Irritant)
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Lapin
Durée	
Valeur	Effets nocifs observés (Légèrement irritant)
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Lapin
Durée	
Valeur	Effets nocifs observés (Irritant)
Autres informations	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	OCDE 405
Espèce	Lapin
Durée	
Valeur	Effets nocifs observés (Irritant)
Autres informations	

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Organe cible	
Durée	24 mois
Test	CSENO
Valeur	
Conclusion	Effets nocifs observés

Autres informations

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	OCDE 451
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Organe cible	
Durée	24 mois
Test	
Valeur	
Conclusion	Effets nocifs observés
Autres informations	

Toxicité pour la reproduction

Produit/composant	Polyolefin alkyl phenol alkyl amine
Méthode d'essai	OCDE 421
Espèce	Rat, femelle
Durée	
Test	
Valeur	
Conclusion	Effets nocifs observés
Autres informations	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Viscosité cin. (mm²/s)	
Test	
Conclusion	Danger par aspiration - catégorie 1 (GHS)
Autres informations	

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur les autres dangers

Effets sur le long terme

Aucune en particulier.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune en particulier.

Autres informations

naphtalène: La substance a été classée dans le groupe 2B par le CIRC.
cumène;propylbenzène: La substance a été classée dans le groupe 2B par le CIRC.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	EL0
Valeur	1000 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Oncorhynchus mykiss
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	LL0
Valeur	1000 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	EL0
Valeur	1000 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Polyolefin alkyl phenol alkyl amine
Méthode d'essai	
Espèce	Algues
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CE50
Valeur	5,4 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Polyolefin alkyl phenol alkyl amine
Méthode d'essai	
Espèce	Algues
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CSEO
Valeur	3,65 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Polyolefin alkyl phenol alkyl amine
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	21 jours
Test	CSEO
Valeur	3,38 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	EL50
Valeur	>1 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	EL50
Valeur	1,4 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	LL50
Valeur	2-5 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	

Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	NOELR
Valeur	1 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	21 jours
Test	NOELR
Valeur	0,48 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	1,2,4-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	CL50
Valeur	3,6 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	1,2,4-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Pimephales promelas
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CL50
Valeur	7,72 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	EL50
Valeur	3,1 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	EL50
Valeur	4,5 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Pimephales promelas
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	LL50
Valeur	8,2 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	

Durée	21 jours
Test	CSEO
Valeur	0,4 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	NOELR
Valeur	0,5 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Pimephales promelas
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	NOELR
Valeur	0,5 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CE50
Valeur	2,96 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	CE50
Valeur	2,16 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Oncorhynchus gorbuscha
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CL50
Valeur	0,96 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia pulex
Milieu environnemental	
Durée	125 days
Test	CSEO
Valeur	0,59 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Oncorhynchus gorbuscha
Milieu environnemental	
Durée	40 days
Test	CSEO

Valeur	0,12 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Desmodesmus subspicatus
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	EL50
Valeur	53 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	LL50
Valeur	6 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Carassius auratus
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	LL50
Valeur	12,52 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Desmodesmus subspicatus
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	EL10
Valeur	16 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	21 jours
Test	CSEO
Valeur	0,4 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Desmodesmus subspicatus
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	CE50
Valeur	2,01 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	CE50
Valeur	2,14 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Bactéries
Milieu environnemental	
Durée	3 heures
Test	EL50
Valeur	>2000 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Desmodesmus subspicatus
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	EC10
Valeur	1,35 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	21 jours
Test	CSEO
Valeur	0,35 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Danio rerio
Milieu environnemental	
Durée	28 jours
Test	CSEO
Valeur	0,38 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Pimephales promelas
Milieu environnemental	
Durée	28 jours
Test	CSEO
Valeur	0,38 mg/L
Autres informations	

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Oui
Méthode d'essai	OCDE 301 F
Valeur	>60%

Produit/composant	Polyolefin alkyl phenol alkyl amine
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Non
Méthode d'essai	OCDE 301 D
Valeur	4 % - Not readily - 28 days

Produit/composant	naphtalène
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Non
Méthode d'essai	
Valeur	0 to 2 % - Not readily - 28 days

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Non
Méthode d'essai	
Valeur	42% 28 days

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Non
Méthode d'essai	
Valeur	70% 28 days

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit/composant	Hydrocarbons, C10, aromatics, > 1% naphthalene
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Oui
LogPow	2,8-6,5
BCF	99-5780
Autres informations	

Produit/composant	1,2,4-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Aucune information disponible.
LogPow	3,63
BCF	243
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C9, aromatics
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Oui
LogPow	Aucune information disponible.
BCF	10-2500
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Aucune information disponible.
LogPow	36.5-168
BCF	3,4
Autres informations	

Produit/composant	mésitylène;1,3,5-triméthylbenzène
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Aucune information disponible.
LogPow	3,42
BCF	161
Autres informations	

Produit/composant	cumène;propylbenzène
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Aucune information disponible.
LogPow	3,55
BCF	35,48
Autres informations	

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune en particulier.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigeur pour le traitement des déchets.
HP 14 - Écotoxique
Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.
Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

Catalogue Européen de Déchets (CED)

Sans objet.

Étiquetage spécifique

Sans objet.

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5. Env**	Autres informations
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

* Groupe d'emballage
** Dangers pour l'environnement

Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

Protection contre les accidents majeurs - Categories / Substances dangereuses désignées

Sans objet.

▼Autre

Marquage tactile.
Doit être livré dans un emballage avec une fermeture à l'épreuve des enfants si le produit est vendu au détail.

Sources

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

EUH066, L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226, Liquide et vapeurs inflammables.
H228, Matière solide inflammable.
H302, Nocif en cas d'ingestion.
H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315, Provoque une irritation cutanée.
H319, Provoque une sévère irritation des yeux.
H332, Nocif par inhalation.
H335, Peut irriter les voies respiratoires.
H336, Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351, Susceptible de provoquer le cancer.
H400, Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410, Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

= Additives to petrol or diesel fuel

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure
ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS = Chemical Abstracts Service
CE = Conformité Européenne
CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
COV = Composés Organiques Volatils
CPSE = Concentration Prédite Sans Effet
CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique
CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
FBC = Facteur de Bioconcentration
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
IATA = Association Internationale du Transport Aérien
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
NU = Nations Unies
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
RRN = Numéro d'enregistrement REACH
SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).
SE = Scenario d'Exposition
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes
TDAA = Température de décomposition auto-accélérée
tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable
TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

Autre

La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008.
La classification du mélange au regard des risques environnementaux est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008.

▼Homologué par

Product Safety Department

Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.
Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.
Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.
Pays-langue : FR-fr